

## LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTION OCCULTENT-ELLES L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN AFRIQUE ?

Jacques CHARMES

L'existence de nombreuses sources d'information sur l'activité, l'emploi et le chômage, et leur utilisation hâtive, négligeant les plus élémentaires précautions relatives aux concepts, définitions et méthodes utilisés, sont la cause d'une grande confusion et de nombreux contresens dans l'interprétation d'un phénomène dont l'importance et la gravité devraient susciter plus d'objectivité.

De ce point de vue, l'activité féminine est précisément l'un des domaines à avoir donné lieu à de tels défauts d'interprétation et à avoir donné naissance à nombre de débats. Au cours des récentes années, et particulièrement au cours de la décennie 1970-80, le statisticien s'est attaché à traiter ce problème sans avoir toutefois et toujours réussi à maintenir les conditions d'harmonisation et de comparabilité indispensables au planificateur.

Les seules sources exhaustives qui soient utilisables en cette matière sont les recensements (en générale décennaux) de population, et les enquêtes (par sondage) sur l'emploi auprès des ménages. Les autres sources que sont les statistiques d'entreprises et d'établissements ne sont guère utilisables que de façon comparative, pour faire ressortir par différence certaines caractéristiques particulières, et ne suscitent guère de controverses sur le sujet qui nous occupe ici, puisqu'elles ne portent que sur l'emploi salarié. Quant aux statistiques des bureaux de placement, relatives aux offres et aux demandes d'emploi, elles doivent être résolument écartées comme n'étant pas significatives dans des pays où le chômage ne donne pas lieu à indemnisation.

L'interprétation des recensements de population et des enquêtes sur l'emploi présente des difficultés. En effet, l'étude de l'emploi et du chômage ne peut se limiter à l'analyse de la situation à un moment donné : la dynamique du phénomène est un élément primordial de sa maîtrise. Or, les comparaisons d'un recensement ou d'une enquête à l'autre sont des exercices délicats, en raison de la variation des concepts et des méthodes ayant présidé à leur réalisation.

Dans le domaine de l'évaluation de la production, c'est-à-dire de la Comptabilité Nationale, il est tout aussi difficile d'avoir une vision d'ensemble et historique qui soit véritablement fiable. Sans doute le comptable national se préoccupe-t-il généralement plus que le statisticien de l'emploi, d'assurer la comptabilité chronologique de ses données (en procédant à des interpolations ou extrapolations lorsqu'il décide de changer de mode de calcul) ; mais les informations sur lesquelles il fonde ses évaluations (et l'emploi en est une) sont loin d'être toujours exhaustives et synthétiques, et d'ailleurs ses méthodes ne sont pas toujours explicites. Il s'ensuit une très grande confusion, les utilisateurs et notamment les planificateurs, ayant tendance à mettre en regard les données d'emploi et les données de production, alors que les unes et les autres ne sont souvent absolument pas comparables.

Nous allons essayer de présenter quelques exemples des difficultés que pose la prise en compte de l'activité féminine, essentiellement à partir du cas tunisien, et nous essaierons de montrer que le problème se pose en des termes semblables et avec autant d'acuité dans la plupart des pays africains.

## 1. L'ACTIVITE FEMININE DANS LES STATISTIQUES D'EMPLOI

En Tunisie, c'est à partir du recensement de la population de 1956 qu'ont été posées et exploitées des questions sur l'activité des personnes (1). Les recensements de population de 1956, 1966, 1975, 1984 et l'enquête Population-Emploi de 1980 constituent donc les principaux points de repère en matière d'emploi et de chômage.

---

(1) Les questions sur la profession et la situation dans la profession, posées lors du Recensement de 1946, n'ont pas fait l'objet d'une exploitation et de publication des tableaux correspondants.

Dans un pays où le poids de la population qui vit de l'agriculture reste important (quoique déclinant), toute modification de cette variable peut avoir des conséquences importantes sur tous les autres ratios caractéristiques de la population active. Or, la façon d'aborder le problème de la population active féminine agricole a varié d'un Recensement à l'autre et ses effets lancinants ont été extrêmement perturbateurs. On se rend bien compte en effet qu'il n'est pas indifférent de traiter les femmes d'agriculteurs ou leurs filles en âge de travailler, en tant qu'aides familiales ou en tant que femmes au foyer. Dans le premier cas, ces catégories de population entreront dans le dénombrement de la population active, et dans le second cas, elles entreront dans la population inactive (qui, outre les femmes et filles au foyer, comprend les étudiants et élèves, les vieillards, retraités et infirmes), et la part de l'emploi dans l'agriculture apparaîtra alors moins importante, sans que l'on puisse conclure à des changements structurels véritables. De même, si la population active féminine agricole est sous-estimée, le taux de chômage risque de s'en trouver aggravé (puisque le dénominateur constitué par la population active se trouve plus faible) sans que l'on puisse parler pour autant de détérioration de la situation économique.

Ce problème n'est évidemment pas nouveau (1), mais l'utilisateur de statistiques peu au fait des problèmes de collecte, doit garder à l'esprit que la connaissance de l'activité des personnes résulte simplement de la réponse à la question : "Qu'est-ce que vous faites ?", et que les femmes et les filles d'exploitants agricoles répondent spontanément à cette question : "Je m'occupe de la maison". On réalise d'ailleurs ici que le problème est presque exclusivement féminin, car le jeune homme qui se trouve dans la même situation que la jeune fille, répondra pour sa part : "j'aide mon père sur l'exploitation", ou encore : "je cherche du travail".

Le problème est, en outre, presque exclusivement agricole (2). Les questions sur l'activité portent en principe sur une période de référence précise (le jour précédent le recensement en 1975 ou la semaine

---

(1) et se pose dans les mêmes termes, dans de nombreux pays. On réalise de ce fait la difficulté des comparaisons internationales, dans l'ignorance où l'on se trouve de la façon dont il a été résolu dans tel ou tel pays.

(2) pas complètement cependant : les activités traditionnelles de confection et de tissage qui s'exercent à domicile en sont une notable expression.

précédant l'enquête en 1980 et 1984), et la date de l'enquête est généralement choisie de façon à coïncider avec une période de creux des travaux agricoles (les mouvements saisonniers de population sont ainsi limités) : ainsi, dans l'agriculture, l'activité ou plutôt l'inoccupation de la période de référence va être contrôlée par l'activité habituelle. Cette façon de procéder des enquêteurs n'est jamais explicite sur les questionnaires et ne l'est pas toujours dans les instructions, mais il est clair que, si l'on se trouve en période de morte saison agricole, il ne saurait être question de saisir un chef d'exploitation agricole qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence comme étant sans travail. Mais il est tout aussi clair que cette façon de procéder va avoir pour effet de maintenir les femmes dans leur statut d'inactives car celles-ci - de par l'idée qu'elles se font de leur place dans la société ou que s'en font leurs maris qui sont, le plus souvent en milieu rural, ceux qui répondent à l'enquêteur (1) - considèrent que leur activité habituelle est de s'occuper du foyer, et dans leur cas, cette "inactivité" habituelle coïncide avec celle de la période de référence. Et, en l'absence d'instructions contraires, l'enquêteur considèrera que cette coïncidence correspond à l'idée que lui-même se fait de la place de la femme dans la société. C'est là une preuve, maintes fois énoncée, que les concepts et méthodes utilisés ont été élaborés en vue de saisir des situations urbaines, permanentes et salariées.

Lors du Recensement de 1956, un redressement systématique a permis de réintégrer toutes ces femmes (2) dans la population active, en tant qu'aides familiales (la population active féminine représente alors 38,3 % de la population active agricole). En 1966, au contraire, elles ont été considérées comme femmes au foyer dans tous les tableaux publiés (la proportion tombe alors à 1,8 %), et ce n'est que dans le commentaire que l'on évoque le problème en signalant que d'après les enquêtes agricoles, près de 250.000 femmes pourraient être considérées comme actives

---

(1) Ainsi s'explique qu'en Afrique, lorsque la femme a sa propre exploitation agricole indépendante, les recensements échouent à saisir cette activité : l'époux, chef de ménage, peut alors en effet négliger ou ne pas considérer cette activité.

(2) C'est-à-dire toutes les femmes d'âge actif, non scolarisées, n'ayant pas déclaré exercer une activité, et appartenant à un ménage dont le chef est un exploitant agricole.

dans l'agriculture (ce qui ferait remonter le ratio précédent à 36,2 %). En 1975, le statisticien se refuse à opérer des redressements systématiques comme en 1956 ; il se refuse tout autant à se voiler la face devant le problème ; et à la réponse spontanée des "femmes au foyer", il vient ajouter une question complémentaire : "En dehors du foyer, ne participez-vous pas à une autre activité économique ?" (1). C'est donc lors de ce Recensement que l'on a, pour la première fois, une vision moins artificielle de ce que l'on va appeler, dans les Enquêtes sur l'emploi qui vont suivre, les populations actives marginales. Le ratio précédent s'élève alors à 13,9 %. Et l'Enquête Population-Emploi de 1980, qui porte sur un échantillon de 60.000 ménages, traite de façon approfondie ces populations actives marginales : Pour être en grande majorité féminines et agricoles, celles-ci ne se limitent pas entièrement à ces catégories, et notamment on trouve un certain nombre de femmes actives dans l'artisanat du textile et de la confection. Le ratio de la population active féminine à la population active totale dans l'agriculture est ainsi évalué en 1980 à 20,5 %. C'est probablement l'une des meilleures estimations dont on dispose sur le phénomène, étant donné que l'estimation prend en compte le temps passé à l'activité marginale (15 heures ou plus au cours de la semaine précédant l'enquête) (2).

Ces quelques remarques préliminaires étaient indispensables pour rappeler que l'interprétation des données statistiques sur l'emploi n'est pas chose simple, et qu'il convient d'être prudent dans les conclusions que l'on en tire.

Le tableau suivant permet de mesurer les effets des différences de traitement de ces populations actives marginales sur la part que représente l'agriculture dans l'ensemble de la population active, et sur le taux de chômage.

---

(1) Ces activités sont énumérées limitativement : agriculture, élevage, artisanat du textile et de la confection.

(2) Ont été également classées dans la population active les personnes ayant travaillé moins de 15 heures durant la période de référence, mais ayant déclaré qu'elles accepteraient un emploi salarié.

Le chiffre supérieur à gauche est celui qui ressort des tableaux effectivement publiés ; le chiffre inférieur à droit a été calculé en appliquant le ratio de 1980 (1), aux chiffres publiés pour les années antérieures.

Tableau 1 : Effets sur la structure de la population active et sur le taux de chômage, de la prise en compte de la population active féminine agricole.

	1956	1966	1975	1980
% de femmes dans la population active agricole	38,3	1,8	13,9	20,5
Part de l'agriculture dans la population active	75,0	49,9	39,0	36,3
	70,1	51,1	41,1	-
Taux de chômage		15,2	15,7	12,0
		13,9	15,3	-

On voit que certaines variations sont loin d'être négligeables, particulièrement pour le Recensement de 1966, où la non prise en compte de l'élément féminin dans la population active agricole, risque de fausser toutes les comparaisons ultérieures.

Ce genre de calcul, fondé sur l'hypothèse, plausible mais non vérifiée, que la proportion des femmes actives dans la population active agricole est restée stable, ne vise en fait qu'à faire ressortir les difficultés de comparaison d'un Recensement à l'autre, car il est évident que l'on ne peut procéder à de telles corrections systématiques dans les tableaux déjà publiés. Cela supposerait en effet que l'on ait une connaissance précise des caractéristiques démographiques et économiques de cette population féminine flottante, ce qui n'est pas le cas actuellement (sauf à en faire une étude approfondie à partir de l'Enquête Population-Emploi 1980).

(1) dont nous avons dit qu'il était probablement l'estimation la plus proche de la réalité.

Il est clair cependant que ce sont les taux d'activité qui sont les plus sensibles à la prise en compte des activités féminines dites marginales. Le tableau 2 ci-après en retrace l'évolution pour la Tunisie, de 1956 à 1980.

**Tableau 2 : La population active et ses composantes, les taux d'activité et de chômage de 1956 à 1980**

Effectifs en milliers	1956	1966	1975	1980
Population totale (1)	3.783	4.533	5.577	6.369
Population d'âge actif (2)	2.201	2.433	3.230	3.692
Population active	1.296	1.093	1.621	1.810
Population occupée (4)	-	927	1.366	1.577
Population sans travail (5)	-	126	255	216
Part de la population d'âge actif dans la population totale (2)/(1)	58,2	53,7	57,9	58,0
Taux brut d'activité (3)/(1)	34,3	24,1	29,1	28,4
Taux global d'activité (3)/(2)	58,9	44,9	50,2	49,0
Taux de chômage (5)/(3)	-	11,5	15,7	11,9

Sources : 1956 : Recensement de la Population de 1956. Tableau de la Population active publié dans l'Annuaire Statistique de la Tunisie. 1857-58 : 48-53.

1966 : INS - Recensement général de la Population et des Logements du 3 mai 1966.

1975 : INS - Recensement général de la Population et des Logements du 8 mai 1975.

1980 : INS - Enquête Population - Emploi 1980.

Si, tenant compte de l'estimation de 250.000 femmes actives dans l'agriculture faite en 1966 par le statisticien sur la base d'autres sources (1), on tente de gommer l'effet de la méthode de collecte pour mieux saisir les effets de l'ensemble des variations des structures démographiques et socio-culturelles sur les taux d'activité, on constate

(1) notamment l'enquête nationale agricole de 1961-62.  
Cf. Recensement 1966 - Vol. III ch. VII : 93.

que le taux brut d'activité s'élevait en 1966 à 29,5 %, soit un niveau très proche de ceux observés en 1975 et en 1980 (respectivement 29,1 et 28,4), et le taux global d'activité s'élevait à 54,9 %, soit un niveau intermédiaire de ceux observés en 1956 et 1975 (respectivement 58,9 et 50,2).

La comparaison internationale sur un certain nombre de pays africains, au nord et au sud du Sahara, telle qu'elle est effectuée au tableau 3 ci-après, fait bien ressortir que les divers pays peuvent se différencier nettement sur la base du taux d'activité féminine, c'est-à-dire sur la méthode de collecte qu'ils appliquent à ces populations :

**Tableau 3** : Population active et taux d'activité par sexe, dans quelques pays africains

Pays	: Population active : : active : : (en 1000) :	: Taux global d'activité (%) :		
		: H :	: F :	: H.F. :
Tunisie (1980)	: 1810 :	: 79,2 :	: 19,5 :	: 49,0 :
Egypte (1980)	: 11442 :	: 47,7 :	: 5,7 :	: 27,1 :
Sénégal (1976)	: 1498 :	: 58,5 :	: 3,6 :	: 30,7 :
Mali (1976)	: 2266 :	: 60,2 :	: 11,8 :	: 35,4 :
Haute Volta (1975)	: 1408 :	: 48,1 :	: 1,7 :	: 25,0 :
Côte-d'Ivoire (1975)	: 2819 :	: 69,8 :	: 36,9 :	: 54,1 :
Bénin (1979)	: 1114 :	: 44,3 :	: 23,3 :	: 33,4 :
Cameroun (1980)	: 3543 :	: 50,0 :	: 29,8 :	: 39,9 :

**Sources** : Annuaire des statistiques du travail - 1983 - BIT - Genève.  
 INS - Tunisie. Enquête population - Emploi. 1980.  
 Sénégal - Recensement de la population. 1976.  
 Côte-d'Ivoire - Recensement de la population. 1975.

On peut distinguer des pays à faible taux d'activité féminine : Haute Volta (1,7), Sénégal (3,6), Egypte (5,7), jusqu'au Mali (11,8) ; des pays à taux élevé (Côte d'Ivoire : 36,9 ; Cameroun : 29,8 ; Bénin : 23,3). La Tunisie (à laquelle on peut joindre le Maroc), parvient à un taux intermédiaire (19,5), alors qu'elle applique la technique de saisie des populations actives marginales. Ce qui semblerait prouver que l'application des techniques de collecte visant à intégrer les populations féminines agricoles dans la population active ne parviennent pas complètement à éliminer l'influence des facteurs socio-culturels sur les répondants (et les enquêteurs).

Il est symptomatique de constater que les statistiques portant sur les jeunes filles de 6 à 14 ans préfigurent la situation qui sera faite à leurs aînées dans les statistiques d'activité.

Dans les Recensements de Population, on classe généralement la population d'âge actif, en inactifs et en actifs ; l'inactivité étant strictement définie comme étant la situation des élèves, étudiants, femmes au foyer, retraités, invalides. Toute personne qui n'est pas considérée comme inactive, étant alors occupée ou à la recherche d'un emploi. Il n'en est pas de même pour les jeunes n'ayant pas atteint l'âge actif : s'ils ne sont pas élèves ou invalides, ils sont rangés dans une catégorie en principe inexistante (puisque, la plupart du temps, la scolarité est obligatoire à cet âge), et qui doit cependant son existence au niveau fixé pour l'âge d'activité (d'où il résulte que les questions portant sur l'activité ne sont pas posées aux jeunes non scolarisés, ou le sont très incomplètement), ou encore à la façon dont est socialement perçue l'activité des jeunes (les pouvoirs publics préfèrent en général se voiler la face, et le travail domestique, même non autoconsommé, n'est pas considéré comme une véritable activité par les individus, ni par le statisticien).

Or, il ressort du tableau 4 ci-après que les jeunes inactifs non scolarisés représentent des effectifs relativement importants. Les données concernant la classe d'âge des 5-9 ans doivent cependant être interprétées avec prudence, car les jeunes de 5 ans ne sont pas encore scolarisés, et dans la plupart des pays, la scolarisation n'intervient qu'avec retard, à l'âge de 7 ans : une étude plus approfondie devrait donc tenter une estimation pour les 7-9 ans. En revanche, les 10-14 ans constituent une classe d'âge pour laquelle les chiffres sont significatifs.

Tableau 4

Scolarisation, occupation, chômage et inactivité chez les jeunes,  
par classe d'âge et sexe, dans quelques pays africains

en milliers

Pays	Age	Population totale			Population scolarisée			Population occupée			Population cherchant un emploi			Jeunes inactifs non scolarisés		
		H	F	HF	H	F	HF	H	F	HF	H	F	HF	H	F	HF
TUNISIE (1975)	5-9	420	401	821	207	178	385	-	-	-	-	-	-	213	223	436
	10-14	383	361	744	295	191	486	30	24	54	35	18	53	23	128	151
	15-19	329	313	642	120	60	180	117	65	182	89	26	115	3	162	165
SENEGAL (1976)	5-9	353	340	693	142	88	230	105	5	110	-	1	1	106	246	352
	10-14	267	256	523	135	74	209	119	12	131	5	2	7	8	168	176
	15-19	242	259	501	63	25	88	160	17	177	14	2	16	5	215	220
COTE-D'IVOIRE (1975)	5-14	905	828	1733	360	222	582	144	119	263	-	-	-	401	487	888
CAMEROUN (1976)	6-14	879	827	1706	603	506	1109	86	69	155	11	9	20	179	243	422
	15-19	335	353	688	151	88	239	118	108	226	38	17	55	28	140	168

Sources : Recensements Généraux de la Population.

On constate que les inactifs non scolarisés de 10-14 ans étaient en 1975, en Tunisie, au nombre de 151.000 et représentaient plus de 20 % de la classe d'âge (27 % si l'on y inclut ceux qui étaient à la recherche d'un emploi). En 1980, l'Enquête Population-Emploi s'étant préoccupée de relever l'emploi des jeunes tunisiens de cette classe d'âge, mais non la recherche d'un emploi, les effectifs de la catégorie examinée étaient de 227.000 jeunes, représentant 27 % de la classe d'âge.

Au Sénégal, en 1976, 176.000 jeunes appartenaient à cette catégorie, représentant 33 % de la classe d'âge.

Or, les jeunes filles représentaient 86 % des effectifs d'inactifs non scolarisés de 10-14 ans en Tunisie, et 95 % au Sénégal. En revanche, dans un pays comme la Côte-d'Ivoire où les jeunes filles actives de moins de 15 ans représentaient en 1975 plus de 45 % de la catégorie, leur nombre était à peine plus important que celui des garçons parmi les inactifs non scolarisés.

De la même façon, une investigation plus approfondie montrerait que les ruraux sont sur-représentés parmi les inactifs non scolarisés.

Devant les difficultés d'interprétation de données aussi disparates et hétérogènes, sur lesquelles les moindres variations dans les méthodes de collecte provoquent des incidences non négligeables, le planificateur a eu tendance :

- à ne vouloir raisonner que sur les seules statistiques de l'emploi salarié,
- à vouloir dissocier ce type de main-d'oeuvre de l'ensemble de la population active (d'où la dénomination de marginale), ce qui est d'ailleurs une excellente initiative que les Conférences internationales des Statistiques du Travail ont toujours recommandée : toute innovation dans les concepts doit pouvoir se traduire par une statistique partielle isolée permettant la poursuite des séries antérieures.

La première de ces deux attitudes a longtemps prévalu et prévaut encore très souvent dans les prévisions de créations d'emplois réalisées à partir des projets d'investissement dans le secteur moderne de l'économie. Or, s'il est un domaine où précisément il est important de connaître le volume de l'emploi marginal, c'est bien celui de la prévision des créations d'emplois. Les populations actives marginales, essentiellement agricoles ou à domicile, ne sont pas réellement passées jusqu'alors par le marché du travail ; elles n'en sont que plus facielement

mobilisables (et sont souvent recherchées comme telles, acceptant de faibles rémunérations) et font preuve d'une grande mobilité (non pas géographique, mais au sens de passage d'une activité - marginale - à une autre, salariée). Ainsi a-t-on pu observer en Tunisie que les projets de créations d'usines dans le textile ou la confection (ou le montage) se traduisaient par de brusques gonflements des offres d'emplois dans les bureaux de placement. Imaginant absorber la demande d'emplois excédentaires, le planificateur n'avait fait, en réalité, qu'attirer sur le marché du travail une main-d'oeuvre qui ne s'y trouvait pas, par la faute du statisticien, ou dont il n'avait pas réalisé la facilité de mobilisation.

Mais, qu'on la qualifie de potentielle ou de marginale, il est clair que la main-d'oeuvre ainsi dénommée est tenue pour sous-employée et donc peu productive. Qu'en est-il donc réellement de sa contribution à la production ?

## 2. L'ACTIVITE FEMININE DANS LA COMPTABILITE NATIONALE ET LES STATISTIQUES DE PRODUCTION

Contrairement aux statistiques de l'emploi, il n'appartient pas à la comptabilité nationale de distinguer la part de chaque sexe dans la formation du produit national. Et, en la matière, on ne dispose guère de chiffres.

La question qui est posée ici est de savoir si le comptable national, dans ses évaluations de la production par branche, utilise l'emploi comme élément de calcul, notamment dans les branches d'activité qui utilisent une main-d'oeuvre féminine importante. La réponse à cette question est éminemment variable selon les pays, mais contrairement aux statistiques de l'emploi, les méthodes de la comptabilité nationale sont rarement présentées et exploitées.

En Tunisie, la production agricole est déterminée à partir d'enquêtes agricoles de rendements portant sur des échantillons de parcelles répartis régionalement et représentatifs au niveau national. Le volume d'emploi dans l'agriculture n'intervient donc pas (1). Mais il

---

(1) En revanche, si l'on s'avise de mettre en rapport la production agricole ainsi obtenue avec une population active agricole sous-estimée, on risque de surestimer la productivité du travail dans l'agriculture.

n'en est pas toujours ainsi et dans les pays où les données de rendements sont seulement ponctuelles et éparses, et où aucun recouplement ne peut être opéré à partir des statistiques de commercialisation (productions vivrières) pas plus qu'à partir des statistiques du commerce extérieur (productions d'exportation), alors le comptable national peut avoir tendance à procéder à des extrapolations sur la base des données d'emploi dont il dispose : la contribution des femmes à la production agricole risque alors d'être fortement sous-estimée.

Dans les branches du textile et de la confection où les populations féminines marginales sont très nombreuses en Tunisie, le comptable national, jusqu'à ces dernières années, basait ses estimations sur les seules statistiques du secteur moderne et avait négligé la participation à la production des travailleuses à domicile, considérant qu'il s'agissait de sous-emploi faiblement productif. On se rend compte ici du rôle que jouent ces idées préconçues en la matière, puisqu'on n'avait pas jugé utile de mettre en oeuvre une possibilité de recouplement, dans le secteur de la fabrication des tapis tout au moins, pour lequel l'Office National de l'Artisanat détenait le monopole de l'estampillage et de la commercialisation.

Dans le secteur des services, l'emploi féminin est important et généralement saisi de façon correcte, mais c'est l'absence de données directes sur la production qui entraîne des sous-estimations systématiques.

Dans l'agriculture, les enquêtes de temps de travaux ont rendu justice à la productivité du travail féminin, et dans les autres branches de l'activité, les investigations approfondies sur les populations actives marginales devraient être exploitées de façon à mieux cerner le nombre d'heures de travail consacrées à ces activités.

En l'état actuel des choses, et compte tenu des très grandes disparités d'un pays à l'autre, le Bureau International du Travail recommande que soient définies comme exerçant une activité économique "toutes les personnes des deux sexes qui fournissent ... la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services, comme définis

par les systèmes de comptabilité et bilans nationaux des Nations Unies" (1983) (1). "Selon ces systèmes, la production de biens et de services comprend *la production et la transformation des produits primaires*, que ceux-ci soient destinés au *marché*, au *troc* ou à *l'autoconsommation*".

La cohérence entre les données de comptabilité nationale et les données sur l'emploi est évidemment capitale, et c'est un objectif primordial à fixer aux statistiques nationales : cet objectif revient à poser correctement le problème de l'activité féminine non salariée.

Jusqu'à présent, cette question a été largement évacuée sous le prétexte fallacieux que l'activité marginale constitue un sous-emploi que l'on peut donc négliger sans conséquence. Or, d'une part, cela n'a pas réellement été démontré et, d'autre part, étant donné que l'emploi du temps des femmes concernées se répartit entre leur occupation marginale et leur "inactivité" de femme au foyer, le sous-emploi en question est difficilement comparable avec le sous-emploi de la main-d'oeuvre classique. Cela revient à poser le problème de la prise en compte de l'activité domestique (préparation des repas, entretien de la maison, éducation des enfants) dans la mesure du produit national. Malgré les difficultés qu'il y aura à tenir compte de l'incidence de ce travail gratuit sur les prix des autres biens, il faudra bien un jour faire mentir cette parole d'un économiste : "Si j'épouse ma cuisinière, je fais baisser la statistique du produit national !".

---

(1) Cité par Richard ANKER: "L'activité de la main-d'oeuvre féminine dans les pays en développement. Examen critique des définitions et des méthodes de collecte des données". *Revue Internationale du Travail*, vol. 122, n° 6, nov.-déc. 1983 : 701-777.

## RÉSUMÉ

Les statistiques de population active, d'emploi et de chômage issues des Recensements de Population et des Enquêtes sur l'emploi auprès des ménages, sont loin d'être comparables au niveau international. Et l'extrême variabilité des taux d'activité féminine ne traduit pas - ou du moins pas seulement - des différences de structures sociales, mais bien plutôt des différences de concepts et de méthodes utilisées dans la prise en compte des populations féminines, particulièrement en milieu rural et dans les branches d'activité où subsiste un important artisanat traditionnel à domicile.

L'auteur en donne des exemples pour quelques pays africains, la Tunisie en particulier, où on a pu mesurer, d'un Recensement ou d'une enquête à l'autre des différences de prise en compte des populations féminines qualifiées de "marginales". Ces différences ont des implications quant aux évaluations de la production en Comptabilité Nationale. De telles procédures contribuent à sous-estimer la contribution des femmes à la formation du PNB.

## ABSTRACT

Working population, employment and unemployment statistics from population censuses and employment surveys made in the households are far from comparable internationally. In addition the considerable variations in rates of female working populations do not reflect - or at any rate, not only - differences in social structures, but rather differences in the concepts and methods used in taking into account the female populations, particularly in rural areas and in sectors where a lot of the work is still traditionally done at home.

The author illustrates this with examples from a few African countries, in particular Tunisia where, from one census or one survey to the next, it has been possible to measure the differences in the way so-called "marginal" female populations are taken into account. These differences have an impact upon the evaluation of production in National Accountancy. Such procedures contribute to the under-estimation of the women's input in GDP.